

ATELIER

La concertation et ses défis

Forum sur les plans régionaux des
milieux humides et hydriques

Aurélié Sierra
Consultante, sociologue de l'environnement

Québec
Le 27 février 2019

« Par ailleurs, la **cohabitation harmonieuse** des usages anthropiques et des milieux hydriques exige l'élaboration d'une **vision d'ensemble** qui permet de protéger les **intérêts environnementaux, sociaux et économiques**. »

Guide pour l'élaboration des plans régionaux des milieux humides et hydriques,
MELCC, 2018.

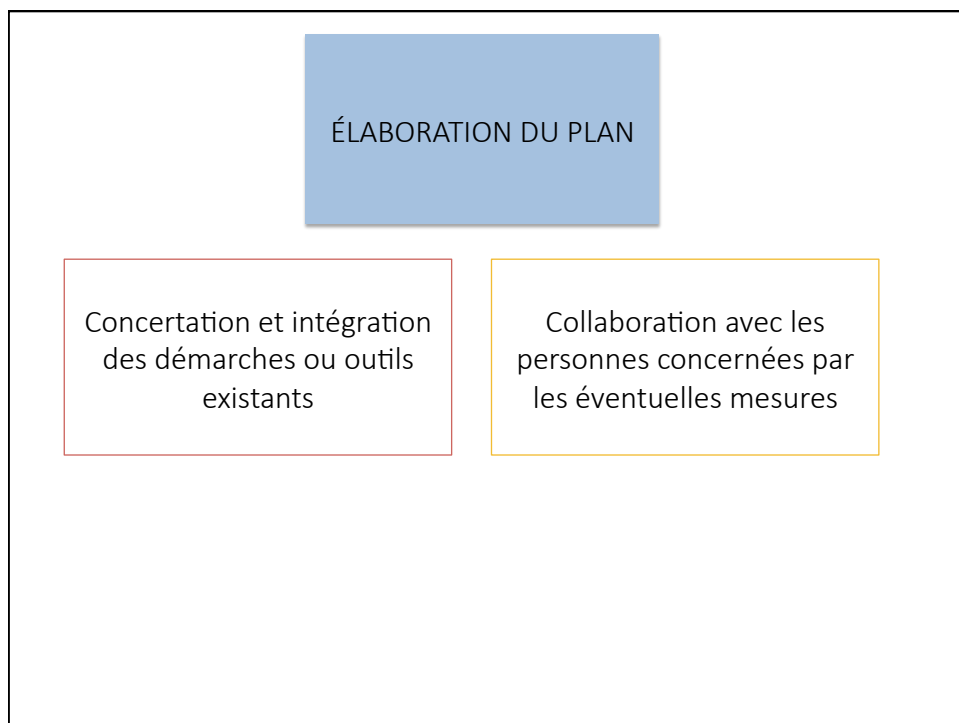
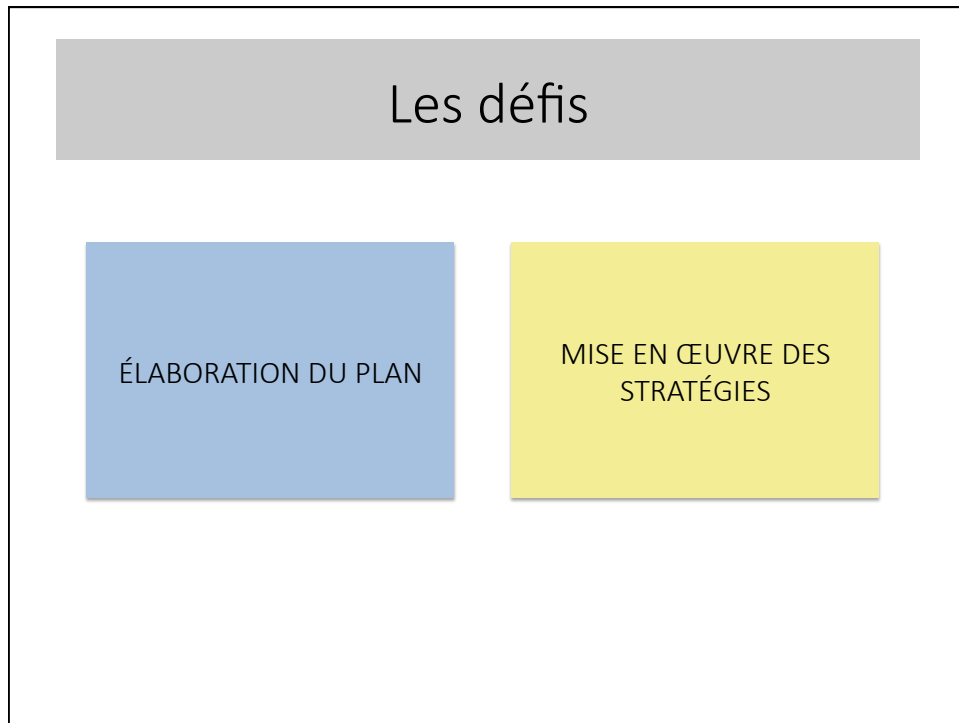
Page 1

Un travail collectif

- Des défis que vous connaissez
 - Intégration
 - Concertation
 - Communication
- Consultation, concertation, cocréation

Regarder différemment

- L'autre n'est pas une contrainte, la contrainte c'est d'être seul
- L'autre est une personne, pas un public
- L'autre a des besoins qui ressemblent aux miens
- On est toujours le bourreau de quelqu'un
- Patience & diplomatie



Collaboration avec les personnes concernées par les éventuelles mesures

- Identifier les personnes et apprendre à les connaître (vraiment)
- Les impliquer le plus tôt possible dans la démarche d'élaboration du plan
- La collaboration doit se faire dans les deux sens
- Favoriser la cocréation à la consultation = efficacité

RÉALISATION DU PLAN

Dans les étapes

- Étape 5 : Élaboration d'une stratégie de conservation (avec des maîtres d'œuvre)
- Étape 4 : Engagement de conservation des MRC
- Étape 3 : Diagnostic des MHH
- Étape 2 : Portrait du territoire
- Étape 1 : Mobilisation des parties prenantes

Retour sur les étapes

- **Étape 1 : Mobilisation des parties prenantes**

- Pour mobiliser il faut savoir de quoi on veut parler, à qui on parle et qu'est-ce qu'on attend de lui/elle
- Pour mobiliser il faut comprendre les besoins et donner un rôle qui a du sens

À faire

- Liste et cartographie des parties prenantes (toutes)
- Rencontres individuelles : présenter le projet, saisir les besoins, les craintes et les attentes
- Rencontre publique
- Planification de la démarche de cocréation

- **Étape 2 : Portrait du territoire**

- Devrait inclure un portrait précis des personnes, des organisations à impliquer tout au long de la démarche et des enjeux sociaux du territoire

À faire

- Analyse des éléments sociaux du contexte d'aménagement et les intégrer au portrait (aller plus loin que la démographie)
- Analyse des éléments sociaux dans la partie du portrait environnemental qui concerne l'état des milieux, problématiques et bilan des perturbations
- Recensement des milieux naturels d'intérêt = lors **d'activités de design participatif** avec les parties prenantes et la population
- Amorcer un dialogue sur les futurs choix à faire et solliciter les expertises de tout le monde

- **Étape 3 : Diagnostic des MHH**

À faire

- Avec les analyses croisées des informations récoltées à l'étape précédente, la MRC propose un diagnostic. Elle le partage avec ses parties prenantes et la population.
- L'analyse FFOM devrait se faire lors d'un atelier de cocréation et inclure les aspects sociaux
- Les orientations et objectifs devraient tenir compte des étapes précédentes et donc intégrer la réflexion sur les enjeux sociaux. Ils devraient être rédigés par la MRC, puis partagés avec les parties prenantes et la population.
- Identification des milieux humides d'intérêt : la MRC pourrait faire plusieurs propositions et les soumettre lors d'ateliers de design participatif à ses parties prenantes et à la population. Il faudra vulgariser les méthodes d'analyse.

- **Étape 4 : Engagement de conservation des MRC**

- Primordial d'être dans un processus de cocréation avec vos partenaires (et notamment les élus) pour faciliter cette étape

À faire

- Analyse du contexte d'aménagement : les aspects sociaux analysés aux étapes 2 et 3 devraient se retrouver dans l'étude de ce contexte (notamment ceux issus de l'analyse FFOM).
- Choix de conservation : devraient se faire avec les différents groupes de réflexion ou comités qui se sont créés tout au long de la démarche de cocréation.
- Ces groupes peuvent être formés en fonction de zones territoriales, d'enjeux spécifiques, etc. Essayez de mélanger les expertises.

- **Étape 5 : Élaboration d'une stratégie de conservation**
 - Doit être un résultat des étapes précédentes
 - Si vous voulez des maîtres d'œuvre concernés et engagés, il faut qu'ils aient **participé** à l'ensemble de la démarche

À faire

- La finalisation de la planification doit se faire avec vos parties prenantes et la population dans le cadre d'activités de cocréation. Notamment avec des activités qui permettent d'identifier les porteurs et d'obtenir leur engagement.
- Communication, éducation, sensibilisation : attention ces démarches ne suffisent pas si l'on veut engager les personnes dans des actions pérennes ou changer des comportements. Pour cela, il faut donner un rôle aux personnes tout au long de la démarche. **L'information ne génère pas un comportement !**

Les essentiels

- Votre attitude
- La séquence de travail
- La cocréation : comme méthode de gestion de projets et comme boîte à outils
- La résilience face aux CC = notre capacité à repenser nos façons de travailler et de se parler
- Comprendre que les idées ne génèrent pas des comportements et que pour mobiliser il faut laisser de la place

3 banques d'outils de cocréation

- L'atelier collaboratif
<http://www.atelier-collaboratif.com>
- Communagir pour emporter
<http://pouremporter.communagir.org/outils>
- Gamestorming
<https://gamestorming.com/>

Merci

aureliesierra@gmail.com